

Rectorat
DAFIP
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence cedex 1
Tel: 04 42 93 88 30
Fax: 04.42.93.88.47
ce.dafipgestion@ac-aix-marseille.fr

Dossier suivi par: Dafip
tél. : 04 42 93 88 02

Le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille

à tout personnel de l'académie :
personnel enseignant, cpe
personnel d'encadrement
personnel administratif, social, de santé
personnel technicien, ouvrier

S/C de Madame/Monsieur le chef d'Etablissement ou de service

CONVOCATION à une FORMATION A DISTANCE ASYNCHRONE

Je vous informe que vous êtes convoqué(e), à la formation à distance:

Dispositif :	15A0020558	ZPXX-LAICITE PARCOURS MAGISTERE
Module :	34287	ZPXX-LAICITE – PARCOURS MAGISTERE
Groupe de session :	01	OM : 00

Durant la période suivante vous devez suivre, depuis votre établissement ou votre domicile, au moment de votre choix, les activités à distance organisées (cf. consignes ci-dessous) :

Période de connexion au parcours : **du 19 septembre 2015 au 20 décembre 2015**

Période de participation aux forums : **du 6 octobre au 11 décembre 2015**

ATTENTION : vous allez être destinataire sur votre messagerie académique, d'un courriel provenant de la plateforme M@gistère, vous invitant à vous connecter au parcours « Laïcité ». La procédure d'accès au parcours de formation, ainsi que les modalités de participation aux forums vous y seront précisées.

A Aix en Provence, le 18 septembre 2015
Le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille